



RAPPORT

ACTIVITES DE SENSIBILISATION
DES JEUNES DE MONATELE SUR
L'ENTREPRENEURIAT

Février 2025

Nos partenaires



+237 657 93 64 83 / +237 673 49 36 67



sec.promessdur42@gmail.com

INTRODUCTION GENERALE

1

L'Association pour la Promotion de l'Économie Sociale, Solidaire et du Développement Durable (PROMESSDUR) a organisé, le 7 février 2025, dans la localité de Monatéle, chef-lieu du département de la Lékié, dans la région du Centre (Cameroun), un atelier de sensibilisation des jeunes sur le thème de « l'entrepreneuriat ».

Cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la 54^e édition de la Quinzaine de la jeunesse au Cameroun, appelée communément « Semaine de la jeunesse », un concept national développé par les pouvoirs publics pour célébrer chaque année la jeunesse, considérée comme le fer de lance de la Nation.

Cet atelier, qui marquait le lancement des missions de terrain de PROMESSDUR, a réuni 110 jeunes filles et garçons, tous étudiants à la Faculté des Sciences de l'Université d'Ebolowa, Annexe de Monatéle.

Le présent rapport rend compte de cette activité, tant sur le plan de son organisation que de son déroulement.



PHOTO DE FAMILLE APRES LA SENSIBILISATION DES ETUDIANTS DE LA FACULTE DES SCIENCES DE L'UNIVEVERSITE D'EBOLOWA, ANNEXE DE MONATELE

I. ORGANISATION DE L'ATELIER

La tenue des Ateliers du 07 février 2025, qui reposait sur un pilier thématique d'action de PROMESSDUR, répondait à des objectifs et enjeux déterminés.

A. PROMESSDUR : Vision, Missions, Champ d'action et Activités

Ayant pour vision de contribuer à l'émergence d'une société plus sensible aux idéaux de justice, d'équité et de solidarité, en capitalisant sur le potentiel humain pour le bien-être des populations présentes et futures, PROMESSDUR s'est dotée de missions précises.

Il s'agit, entre autres, de la promotion du développement rural, de la protection de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles, du volontariat et du bénévolat, de l'entrepreneuriat, de l'engagement citoyen, du renforcement des capacités, ainsi que de l'insertion socio-économique inclusive des couches sociales vulnérables, en vue du développement durable au Cameroun et en Afrique.

Son champ d'action couvre : le développement rural et urbain, la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles, le volontariat et le bénévolat, l'engagement citoyen, l'insertion socio-économique inclusive, l'entrepreneuriat, ainsi que l'économie sociale et solidaire.

Les activités de PROMESSDUR incluent notamment la sensibilisation, le renforcement des capacités et la formation, la promotion, le plaidoyer, les études et conseils, l'accompagnement, le montage de projets de développement, ainsi que la recherche de financements.

L'équipe de PROMESSDUR, pilotée par son président, M. TABAPSSI Timothée, est composée de membres aux profils diversifiés. Il s'agit notamment de professionnels, d'opérateurs économiques, de chercheurs et de leaders africains intéressés par les problématiques de l'entrepreneuriat et du développement économique et durable. Ces acteurs ont choisi de se constituer en association afin de mettre leur potentiel matériel et immatériel au service du développement du Cameroun et de l'Afrique, à travers la promotion de l'entrepreneuriat et du développement durable.

Le Bureau Exécutif de PROMESSDUR

Président



M. TABAPSSI FAMNDIE Thimothée

Vice-Présidente



Mme. NGO HANDY épouse NGOUE
Blandine,

Secrétaire Général



Dr. ANTONY STEPHEN Kamsu

Trésorier



Mme. AYUK Rachael EBOB,

Conseiller n°1



M. TCHANDEU Laurent

Conseiller n°2



M. NKANJO Bruno

L'Atelier du 07 février 2025 s'inscrivait dans la ligne thématique de la sensibilisation des jeunes de Monatéle sur l'entrepreneuriat.

B. Objectifs et enjeux des Ateliers

L'objectif global du projet de sensibilisation des jeunes de Monatéle à l'entrepreneuriat était de rendre ce concept accessible, d'en dévoiler l'importance, les différentes formes, ainsi que les opportunités qu'il offre au Cameroun et en Afrique.

Plus spécifiquement, cet atelier visait à rendre l'entrepreneuriat attrayant, accessible, motivant et concret pour les jeunes ; à stimuler leur créativité, leur esprit d'initiative et d'entreprise ; et enfin, à leur fournir les outils nécessaires pour franchir le cap vers l'entrepreneuriat.

C. Articulation organisationnelle des ateliers

Les ateliers ont été organisés en séances plénières et se sont déroulés en plusieurs phases :

- **La phase introductive**, marquée par les mots de bienvenue de Madame la représentante de la doyenne de la Faculté des Sciences de l'Université d'Ebolowa, Annexe de Monatéle. Elle en a profité pour saluer l'initiative et inviter les étudiants à une écoute active.
- **La phase de sensibilisation proprement dite**, ponctuée par un échange interactif entre les intervenants et les étudiants, suivi d'une séance de questions-réponses.
- **La phase de clôture**, enrichie par l'adoption de recommandations, et conclue par le mot de remerciement de la représentante de la doyenne. Celle-ci a exprimé sa satisfaction quant à la richesse des informations partagées et à la qualité de l'approche pédagogique, tout en affirmant la disponibilité de son établissement à accueillir de futures éditions de cet atelier.

II. LE DEROULEMENT DE L'ATELIER

Animé par **M. ANTONY STEPHEN Kamsu, Ph/D en droit public**, le déroulement de l'Atelier s'est fait en 3 points majeurs dont les exposés successifs ont suscité des questions par les jeunes filles et garçons, tous étudiants passionnés par l'entrepreneuriat. Des recommandations fortes ont été formulées à l'issue des animations.



PHOTO DE Dr ANTONY STEPHEN, EXPERT DE PROMESSDUR EN SALLE PENDANT LA SEANCE DE SENSIBILISATION DES ETUDIANT DE LA FACULTE DES SCIENCES DE L'UNIVERSITE D'EBOLOWA, ANNEXE DE MONATELE

A. ENTRETIEN PREALABLE AVEC LA REPRESENTANTE DE LA DOYENNE DE LA FACULTE DES SCIENCES DE L'UNIVERSITE D'EBOLOWA, ANNEXE DE MONATELE

Question : *Quels sont les besoins généraux de vos étudiants à l'issue de leur formation ?*

Réponse : À l'issue de leur formation, les besoins les plus pressants des étudiants de la Faculté des Sciences de l'Université d'Ebolowa s'expriment en termes d'insertion professionnelle. En effet, bien que le gouvernement camerounais demeure le principal pourvoyeur d'emplois dans le pays, il est évident qu'il ne peut absorber à lui seul tous les jeunes diplômés. C'est pourquoi des politiques incitatives à l'entrepreneuriat, en particulier celui des jeunes — diplômés ou non —, sont mises en œuvre depuis plusieurs années. C'est dans cette dynamique qu'est né le concept d'étudiant-entrepreneur, promu par le ministère de l'Enseignement supérieur dans les universités publiques et privées. Au sein de notre établissement, sous la coordination du Recteur, nous œuvrons activement pour la réussite de cette politique gouvernementale et demeurons ouverts à toute initiative constructive allant dans ce sens, comme la vôtre.

Question : *Que pensez-vous du présent projet de sensibilisation sur l'entrepreneuriat et quelles sont vos attentes ?*

Réponse : Nous estimons que le projet de sensibilisation de nos étudiants à l'entrepreneuriat, porté par PROMESSDUR, constitue une initiative des plus louables, en particulier en cette veille de la 54^e édition de la Fête nationale de la Jeunesse. Il convient de souligner qu'il s'agit de la toute première fois, depuis la création de l'Annexe de l'Université d'Ebolowa à Monatéle, qu'une telle action est entreprise à

l'endroit de nos étudiants. Ce programme novateur et prometteur est perçu comme un complément enrichissant à la formation académique qu'ils reçoivent déjà. Nous en attendons des retombées positives, notamment en termes de stimulation de la créativité, de renforcement de leur capacité d'innovation, ainsi que de dotation en outils essentiels pour favoriser leur autonomie financière à travers l'auto-emploi.

B. RESUME DU CONTENU DE LA SENSIBILISATION

Le premier point abordé lors de l'atelier portait sur la découverte de l'entrepreneuriat. Il a permis de présenter les éléments fondamentaux de définition de cette notion. L'entrepreneuriat a ainsi été défini comme un processus de création, de développement et de gestion d'une entreprise. Cette première partie a également été



l'occasion d'explorer les différentes formes que peut prendre l'entrepreneuriat, ainsi que le concept d'étudiant-entrepreneur, soulignant l'importance de l'initiative entrepreneuriale dès le parcours universitaire. Enfin, une séance de simulation de création d'entreprise a été organisée avec les étudiants. Cette activité interactive a suscité de nombreuses idées de projets entrepreneuriaux, pour lesquelles

plusieurs participants ont exprimé leur volonté de poursuivre et de concrétiser.

Le deuxième point de l'atelier portait sur l'importance de l'entrepreneuriat. Il a été mis en évidence que l'entrepreneuriat constitue une solution concrète à la lutte contre le chômage, en favorisant l'autonomisation financière des jeunes et en contribuant à la création de nouveaux emplois.

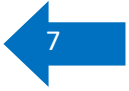
Au-delà de son impact socio-économique, l'entrepreneuriat permet également de développer des compétences essentielles telles que le leadership, la gestion du temps, la prise de décision et bien d'autres aptitudes transversales utiles dans la vie professionnelle et personnelle. Cette partie de l'atelier a aussi été



l'occasion de présenter quelques secteurs porteurs dans le domaine entrepreneurial, notamment : l'agro-industrie et la transformation des produits locaux, le numérique et les technologies de l'information et de la communication (TIC), les énergies renouvelables, l'industrie culturelle, entre autres domaines d'opportunité.



Le dernier point a porté sur les mécanismes d'appui publics, les obstacles rencontrés par les entrepreneurs et les solutions proposées. Il a été question du rôle des centres de formalités de création d'entreprises, des dispositifs de financement de l'État et des actions de formation pilotées par les ministères



compétents. Parmi les obstacles évoqués figuraient la lourdeur administrative, le manque de financement et d'accompagnement. Des solutions ont été suggérées, telles que la simplification des procédures, le développement des incubateurs et un meilleur accès à l'information sur les dispositifs existants afin de renforcer l'engagement des jeunes dans l'entrepreneuriat.



C. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES



M. BECOI Bertrand, étudiant en production végétale, licence 2, Université d'Ebolowa, Campus Annexe de Monatélé,

Question : *Pour un entrepreneur, quel est l'avantage de quitter d'une entreprise informelle à une entreprise formelle ?*

Réponse : Passer d'une entreprise informelle à une entreprise formelle présente plusieurs avantages majeurs pour un entrepreneur. Tout d'abord, une entreprise formelle inspire davantage confiance aux clients, fournisseurs, partenaires commerciaux et investisseurs, ce qui peut ouvrir l'accès à des opportunités d'affaires plus importantes. Ensuite, les institutions financières, telles que les banques ou les investisseurs, privilégient généralement les entreprises formelles, jugées plus crédibles et moins risquées. Le statut juridique permet de solliciter des crédits, de lever des fonds ou encore de bénéficier de subventions. Par ailleurs, une entreprise formelle bénéficie d'une protection juridique dans le pays où elle est enregistrée. L'entrepreneur accède ainsi à des droits spécifiques — comme la responsabilité limitée dans le cas d'une société —, ce qui réduit son exposition personnelle en cas de litige ou de difficulté financière. De plus, le statut formel est souvent une condition préalable pour répondre à des appels d'offres publics ou pour collaborer avec de grandes entreprises, qui exigent ce cadre légal. Enfin, la formalisation peut offrir des avantages fiscaux tels que des réductions, des exonérations ou des crédits d'impôt. Elle permet également à l'entrepreneur et à ses employés de bénéficier de certaines protections sociales.



Mme. NGAH Marie, étudiant en production végétale à l'Université d'Ebolowa, Campus Annexe de Monatéle ;

Question : Quelles sont les conditions à remplir pour l'obtention des financements ?

Réponse : L'obtention de financements pour une entreprise, qu'elle soit en phase de création ou en développement, dépend à la fois des bailleurs de fonds et de plusieurs conditions essentielles que l'entrepreneur doit remplir pour convaincre les investisseurs, les banques ou d'autres sources de financement. Parmi les conditions les plus courantes, il est indispensable de disposer d'un statut juridique formel, gage de sérieux et de fiabilité. Il faut également présenter un projet solide et bien structuré, comprenant une étude de marché rigoureuse, un business plan clair, ainsi qu'une analyse approfondie de la concurrence et de la demande dans le secteur visé. Une gestion financière saine est également primordiale, avec des états financiers précis, des prévisions réalistes, et une équipe compétente et expérimentée. Certains bailleurs exigent en outre des garanties et/ou un apport personnel pour démontrer l'engagement de l'entrepreneur. Enfin, il est essentiel que l'entreprise soit en règle avec ses obligations légales et fiscales : paiement des impôts, des cotisations sociales, respect des normes et des réglementations locales, etc. En réunissant l'ensemble de ces éléments, un entrepreneur augmente considérablement ses chances d'obtenir un financement, qu'il s'agisse d'un prêt bancaire, d'un investissement en capital-risque, ou d'une subvention publique.



M. BEYEBE GUEMBA Espoir Sylvain, étudiant en faculté des sciences, Production Végétale, à l'Université d'Ebolowa, Campus Annexe de Monatéle ;

Question : Quelles sont les stratégies pour se lancer en entrepreneuriat ?

Réponse : Se lancer dans l'entrepreneuriat est une aventure passionnante, mais elle nécessite une préparation rigoureuse, une vision claire et une stratégie bien définie pour maximiser ses chances de réussite. Parmi les stratégies clés à adopter, un débutant doit commencer par identifier une idée d'entreprise viable, en ciblant un besoin non satisfait ou en apportant une solution concrète à un problème spécifique rencontré par un groupe cible. Pour limiter les risques au démarrage, le jeune entrepreneur doit étudier les tendances du marché, analyser la concurrence et comprendre son environnement sectoriel. Cela suppose l'élaboration d'un business plan solide, le choix d'un statut juridique adapté, et la définition d'une stratégie claire de financement et de marketing. En résumé, se lancer dans l'entrepreneuriat requiert de l'anticipation, une stratégie bien pensée et une exécution rigoureuse. Les clés de la réussite résident dans une idée claire, un plan structuré, une bonne gestion financière et un réseau de soutien actif. Enfin, la flexibilité

et la capacité d'adaptation face aux évolutions du marché sont essentielles pour relever les défis de l'entrepreneuriat.

9



M. LEVODO MVOGO, étudiant en licence 2, Production animale, Université d'Ebolowa, Campus Annexe de Monatélé,

Question : Est-il possible d'entreprendre dans un domaine dans lequel on n'a pas été formé ?

Réponse : Oui, il est tout à fait possible d'entreprendre dans un domaine où l'on n'a pas été formé initialement. De nombreux entrepreneurs réussissent dans des secteurs éloignés de leur parcours académique ou professionnel.

Toutefois, cela demande une préparation rigoureuse, une volonté d'apprendre en continu, ainsi qu'une capacité à bien s'entourer. Pour réussir en entrepreneuriat, il est essentiel de : cultiver l'habitude de se former de manière autonome et constante, s'entourer de personnes aux compétences complémentaires, acquérir des compétences pratiques directement sur le terrain, et tirer parti de ressources externes (formations, mentors, réseaux professionnels, etc.). Il est également judicieux de créer des liens avec des acteurs du même secteur afin d'obtenir des informations précieuses, d'explorer des opportunités de collaboration, et de nouer des partenariats commerciaux. Par ailleurs, tout futur entrepreneur devrait apprendre à déléguer les aspects du business qu'il ne maîtrise pas, et faire preuve de curiosité et de flexibilité. En somme, l'essentiel est d'avoir une vision claire, une stratégie cohérente, et de rester agile face aux défis. Nombre d'entreprises florissantes ont été créées par des personnes qui, sans être expertes au départ, ont su s'adapter, se former et réussir.

D. RECOMMANDATIONS

A la fin des Ateliers et suite aux échanges nourris entre les participants et l'Animateur, les recommandations ci-après ont été formulées à l'endroit des institutions gouvernementales, locales, des établissements d'enseignement secondaire et des élèves.

Recommandation 1 : Multiplier les ateliers de sensibilisation sur l'importance de l'entrepreneuriat dans le département de la Lékié et sur le reste du pays et les étendre aux étudiants et autres jeunes non scolarisés.

Recommandation 2 : Promouvoir davantage l'initiative des jeunes entrepreneurs pour la valorisation de leur autonomie financière.

Recommandation 3 : créer et multiplier au sein des établissements d'enseignement, des clubs ou des programmes de promotion du concept d'étudiant entrepreneur afin de favoriser plus d'initiatives ;

Recommandation 4 : Inciter les pouvoirs publics à accentuer la promotion du concept d'étudiant-entrepreneur à travers l'organisation d'une foire de l'étudiant entrepreneur.

Recommandation 8 : Proposer des formations ou des ateliers pour développer les compétences des jeunes en gestion de projets, leadership, communication.

10

Recommandation 8 : Inviter les entreprises et les organisations patronales à contribuer au développement des jeunes entrepreneurs à travers des programmes de mentorat et de tutorat.

III. CONCLUSION GENERALE

L'atelier de sensibilisation à l'entrepreneuriat, organisé par l'Association pour la Promotion de l'Économie Sociale, Solidaire et du Développement Durable (PROMESSDUR) à l'intention des jeunes de Monatéle, a globalement atteint ses objectifs. Il a permis une forte mobilisation des participants ainsi qu'une communication efficace de la part de l'expert représentant de l'association.

Les thématiques abordées ont permis de cerner les préoccupations des participants, majoritairement constitués de jeunes filles et garçons, étudiants à la Faculté des Sciences de l'Université d'Ebolowa, Annexe de Monatéle, tous animés par un réel intérêt pour l'entrepreneuriat et l'autonomisation financière.

L'engouement suscité par l'atelier a révélé un vif désir de reconduction et de multiplication de ce type d'initiatives. Les demandes de formation et d'accompagnement dans les domaines de l'entrepreneuriat et du leadership se sont rapidement manifestées. PROMESSDUR se trouve donc interpellée à répondre à ces attentes en mettant à disposition son réseau d'experts.

Dans cette perspective, l'association exprime son besoin d'appui de la part des partenaires techniques et financiers, ainsi que de tous les organismes engagés dans la préparation d'une jeunesse actrice du développement économique du Cameroun et de l'Afrique.

Dans le cadre de ses perspectives d'action, PROMESSDUR travaille actuellement à l'élaboration d'un projet d'envergure dédié à la promotion de l'entrepreneuriat. À cet effet, les Termes de Référence (TDR) ont déjà été rédigés. Ce projet vise la multiplication des activités de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à la création d'entreprises, tant à Monatéle que dans d'autres circonscriptions du Cameroun.

Les prochaines activités de PROMESSDUR sont en cours de préparation et devraient se dérouler entre mai et juin 2025 dans la ville de Yaoundé.

L'équipe de PROMESSDUR saisit cette occasion pour exprimer sa profonde gratitude aux institutions gouvernementales, aux autorités locales ainsi qu'aux experts qui ont contribué au succès de ces ateliers.

Une copie du présent rapport, accompagnée d'un album photo et de vidéos de l'événement, est disponible sur le site internet du Cabinet d'Expertise et de Partenariat International (CEPI-Cameroun, www.cepica.com), partenaire privilégié de PROMESSDUR (ou sur la page Facebook de PROMESSDUR).

Equipe de redaction :



11

Redacteur en Chef : Dr ANTONY STEPHEN Kamsu, Secrétaire Général de PROMESSDUR.

Assistant : M. Serge AMOUGOU, Infographe.

CONTACTEZ NOUS

Tel : +237 657 93 64 83 / +237 673 49 36 67

Sec.promessdur42@gmail.com

